



BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 Verviers 1
P 70 11 86

REMEMBER

**AMICALE NATIONALE PARA COMMANDO VRIENDENKRING
A.N.P.C.V.
A.S.B.L.**



La marche des Coréens le 18 janvier 2020.
La cérémonie sur la tombe de Théo SCHMETS au cimetière de Montzen

VERVIERS

TRIMESTRIEL

N° 92

JAN.- FEV.- MARS 2020

Editeur responsable : BODSON Roger 8 Les Bouleaux 4800 Petit-Rechain
Bureau de dépôt : 4800 Verviers 1

SOMMAIRE



5-6	Le mot du président
6	Cotisations
7-8	Rapport Assemblée Générale de la Régionale
9	...They only fly away...
11	Barbecue
12	Relais pour la vie
13-14	Marche aux étoiles
14-15	Marche des Coréens
17-20	Wintertocht Antwerpen 2020
21-22	Marche de la 82 ^{ème} Airborne
23-27	Des hommes et des poignards
28-29	Rapports de nos réunions mensuelles
30-37	Rapport du conseil d'administration national du 7/02/2020

REDACTION

Secrétaire de rédaction : BODSON Roger

Comité d'éthique rédactionnelle :

BODSON Fabienne – CAKOTTE Alain - GATELIER Marcel - GIGANDET Roger -
LANCEL Patrice - NINANE Eric

IMPORTANT. Les articles et commentaires de « REMEMBER » n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'esprit de l'A.N.P.C.V. et de la rédaction.
Si vous voulez publier un article ou raconter des souvenirs humoristiques ou non, vous pouvez les envoyer à Bodson Roger. Tout article attaquant ou mettant en cause un membre de l'amicale ou une tierce personne ne sera jamais publié.

Imprimé par "Inspiration by Sabel" - Rue du Gazomètre 1, 4800 Verviers - Tél: 0493/252 252

Calendrier 2020

Avril 2020

<u>Samedi 4 :</u>	09.00 h	Spa : Marche des Bobelins
<u>Mardi 7 :</u>	19.30 h	Verviers : Commémoration Kigali et Hommage aux Para-Commandos morts pour la Patrie Coin des rues Xhavée et Chapuis
<u>Mardi 14 :</u>	09.00 h	Journée de saut, recyclage (Ground Training).
<u>Lundi 20 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Mai 2020

<u>Sam. 2 et dim. 3 :</u>		Tancrémont : WE Sportivo-ludique
<u>Vendredi 8 :</u>		V-Day.
<u>Jeudi 14 :</u>	09.00 h	Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
<u>Samedi 16 :</u>		Oostende : Commémoration Kolwezi
<u>Lundi 18 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Lundi 25 :</u>	09.00 h	Journée alternative de saut
<u>Vendredi 29 :</u>	10.00 h	Tancrémont : Commémoration de la reddition sur ordre du fort.

Juin 2020

<u>Samedi 6 :</u>	09.00 h	Bilstain : Marche Opération Dragon
<u>Dimanche 7 :</u>	09.00 h	Chaufontaine : RAG Trophy régionale de Liège
<u>Lundi 15 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Samedi 27 :</u>	12.00 h	Welkenraedt : Barbecue de la Régionale de Verviers.

Juillet 2020

<u>Samedi 18 :</u>	09.00 h	Limbourg : Marche des Leûps di Stembiet
<u>Lundi 20 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Mardi 21 :</u>		Fête Nationale
<u>Mercredi 22 :</u>	09.00 h	CE Para : Journée de saut

Août 2020

<u>Samedi 8 :</u>	09.30 h	Dinez (Houffalize) Marche.
<u>Lundi 17 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Septembre 2020

<u>Mercredi 9 :</u>	11.00 h	Solwaster : Commémoration de l'opération BERGBANG.
<u>Vendredi 11 :</u>	10.00 h	Woluwe : Cérémonie Me and my Pal.
<u>Lundi 21 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Jeudi 24 :</u>	09.00 h	Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
<u>Sa. 26, di. 27 :</u>	15.00 h	Stade de Bielmont Verviers : Relais pour la Vie

Octobre 2020

<u>Vendredi 2 :</u>	09.30 h	Bruxelles : Fête de la Saint-Michel.
<u>Vendredi 16 :</u>	09.00 h	CE Para : Journée alternative de saut
<u>Samedi 17 :</u>	08.00 h	Solwaster : Marche REMEMBER BERGBANG
<u>Lundi 19 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Novembre 2020

Samedi 7 : 09.00 h Verviers : Marche Franz KINON à Olne.
Lundi 9 : 19.30 h Verviers : Réunion préparation repas à la Société Royale d'Harmonie
Dimanche 15 : 12.00 h Thimister : Repas de la Régionale.
Lundi 16 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Décembre 2020

Samedi 5 : 10.00 h Tancrémont : Commémoration Sainte Barbe
Samedi 12 : 17.00 h Banneux : Marche aux étoiles
Lundi 21 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Samedi 4 avril 2020

Marche des Bobelins

Sixième édition de la marche des Bobelins.

RV : 09.00 h Parking du restaurant "Aux Campinares" Av. Jean-Baptiste Romain 20, 4900 Nivezé-Spa

GPS : N 50,495882 E 5,896188

Organisation et renseignements : Armand DEPRESSEUX ; GSM 0477 54 24 32.

Possibilité de repas (à réserver au départ) à prix démocratique au restaurant "Aux Campinares" après la marche.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre :

Téléphonez à Roger BODSON GSM 0494 45 51 35 entre 9.00 h et 9.30 h.

Heure d'arrivée au restaurant prévue entre 12.30 h. et 13.00 h.

Très important : Il est absolument nécessaire de charger son sac de bonne humeur avant le départ !!!

Mardi 7 avril 2020

Commémoration du drame de Kigali et « Hommage aux Para-Commandos morts pour la Patrie » 19.30 h au monument du Roi Albert 1^{er}, coin des rues Xhavée et Chapuis à VERVIERS.

Mise en place 19.15 h.

Point de configuration GPS : Croisement rue Chapuis et rue Xhavée.

A cette occasion le comité invite les titulaires de la Médaille des Opérations Humanitaires Armées à porter celle-ci durant la cérémonie.

Le samedi 6 juin 2020

BILSTAIN : Marche Opération Dragon ; +/- 14 km.

R.V. et Parking : à 09.00 h au DOMAINE TRIAL ENDURO BILSTAIN

GPS : Au Pairon 65 à 4831 BILSTAIN

Renseignements : Gustave WUIDART : Tél 087 76 59 77

Possibilité de restauration au DOMAINE TRIAL ENDURO BILSTAIN

Inscription sur place pour le repas avant le départ ; choix entre 3 plats.

Gustave WUIDART Tel. 087 76 59 77

Roger BODSON, Tel 087/ 34 00 61 GSM 0494 55 88 37



TANCREMONT



Les 02/03 Mai 2020, la Régionale de VERVIERS organise un
WE Sportivo-ludique

Samedi 02 Mai : de 19.00 hr au dimanche 13.00 hr : réservé aux anciens et leurs invités.

- Marches de nuit en orientation suivies de vin chaud;
- Bivouacs sur le fort (matériel personnel). *L'organisation ne fournit pas de repas le samedi soir ni le dimanche, mais un BBQ est mis à disposition tout le WE.*

Dimanche 03 Mai

- 08.00 hr : fricassée et activité surprise pour les participants au bivouac,
- 13.00 hr : ouvert à tout le monde, familles, enfants,... entrée gratuite.
- Promenades, épreuves ludiques, visite possible du Fort par l'ASBL « Les Amis du Fort de TANCREMONT » et de son musée (payant),
- Buvette à prix modiques, pains saucisses,...

Où ? Rendez-vous sur le fort de TANCREMONT à partir de 19.00h le samedi

La PAF du samedi: 15 € comprend : les mises à disposition et fournitures, vin chaud, déjeuner (fricassée) et pain-saucisse du dimanche pour les participants du bivouac
A payer sur place, réservation souhaitable pour les activités du samedi.

Infos, renseignements, contact :

Eric NINANE

0496/12 52 37

eric.ninane@gmail.com

Roger BODSON

0494/45 51 35

anpcv.verviers@skynet.be

Dernière minute :

Nous avons dû annuler la marche du 14 mars et la réunion mensuelle du 16 mars pour cause de coronavirus.

A l'heure actuelle nous maintenons toutes les activités reprises au calendrier, mais suivant l'évolution de la situation d'autres activités sont susceptibles d'être supprimées.

En premier lieu : la marche des Bobelins le 4 avril et la commémoration du 7 avril.

Pour information : le comité de la régionale de Menin s'est trouvé dans l'obligation de supprimer le Last Post du 18 avril à Ypres.

Nous vous informerons de tous changements par mail ou par téléphone.

Je suis toujours à votre disposition pour tous renseignements (tél ou mail).

Roger BODSON



NOUVEAU !!
Dicky Wash
CAR WASH
SELF-SERVICE

Zoning "Les Plénesses"
Rue des trois Entités, 10
4890 Thimister

Tél. 087/44 60 68
Fax : 087/44 77 18

www.dickypneus.be
info@dickypneus.be

La Mignardise
GLACIER JACKY
Marcel, Chantal,
Fabian ONOU
Rue Haute Chainoux, 38
4650 CHAINEUX
Tél : 087/66.06.26
OUVERT DE 14H00 A 22H00 SAUF LE LUNDI



LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis, chers anciens,

Le 20 janvier dernier, l'assemblée générale de la régionale de Verviers m'a confié un mandat d'administrateur pour la 25^{ème} année consécutive. Trésorier pendant 17 ans, 2020 sera donc ma 8^{ème} année au poste de président. Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez par cette réélection.

Vous avez également réélu dans leur fonction respective Éric NINANE comme secrétaire (8^{ème} mandat) et Marcel GATELIER comme trésorier (3^{ème} mandat). J'en suis très heureux car nous formons une équipe soudée qui ne ménage pas ses efforts pour faire de Verviers une régionale active.

Vous me permettrez de remercier, dans ce mot, mon épouse Marie-Rose, qui depuis que j'ai accepté des responsabilités dans l'organisation de notre repas à l'hôtel Amigo en 1995, supporte de me voir passer des heures devant mon ordinateur et ne manque jamais d'offrir ses services lors de nos différentes activités. C'est elle aussi qui me rappelle de prendre des nouvelles des membres ayant des problèmes de santé en me disant l'air de rien « *Tiens, ne voulais-tu pas téléphoner à Untel !* »

Pour assurer l'avenir de la régionale de Verviers, j'ai pris la décision de me représenter à vos suffrages pour les années à venir, du moins tant que ma santé le permettra et qu'aucun candidat ne se présente pour assurer la présidence, autrement j'aurais l'impression de désert.

Il faut que vous sachiez que la survie de toute régionale de l'ANPCV est conditionnée à la présence d'un comité complet, soit un président, un secrétaire et un trésorier à sa tête. Dans le cas contraire c'est : soit la fusion avec une autre régionale (ce qui a failli se passer à Bastogne où à la dernière minute 3 membres se sont présentés et ont été élus) soit la dissolution pure et simple. Je puis vous assurer que je ne tiens vraiment pas à être le dernier président de Verviers.

Une régionale, c'est aussi des membres qui viennent aux réunions et/ou qui participent aux activités. L'internet est un outil très pratique pour vous donner les nouvelles concernant l'ANPCV mais cela ne remplacera jamais nos réunions car c'est au cours de celles-ci que nous débattons de nos activités et que nous prenons les décisions, **votées à la majorité des présents**. Force m'est de constater qu'il y a eu une légère diminution de participants l'année dernière, problèmes de santé ou d'âge peut-être ! Je sais que nous prenons tous un an de plus lorsque nous plaçons un nouveau calendrier au mur, mais comme j'aime à le dire, je deviendrai peut-être âgé (des mauvaises langues diront que je le suis déjà) mais je ne me sentirai jamais vieux et tant que mes problèmes de santé me le permettront je serai présent.

Le 7 avril prochain à 19.30 h nous aurons notre cérémonie d'hommage aux Para-Commandos décédés en service ou par le fait du service et commémorerons le 26^{ème} anniversaire du drame de Kigali, nous ne pouvons les oublier. J'espère que nous serons nombreux devant le monument au Roi Albert 1^{er}, la cérémonie ne pouvant avoir lieu au Monument de la Victoire, suite aux travaux en cours aux environs de celui-ci.

Depuis plusieurs années le Bataillon 12^{ème} de Ligne Prince Léopold – 13^{ème} de Ligne, par l'intermédiaire de son Amicale, célèbre la journée des Vétérans le 7 avril à 11.00 h. en mémoire des Militaires belges décédés en mission depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous serons également présents à cette cérémonie.

Pour information, changement de salle pour notre repas cette année. La possibilité de jouir de la salle de l'Harmonie est incertaine cette année, la ville souhaitant remettre la gestion du bâtiment en concession. Le comité a choisi une salle d'accès très aisé et disposant d'un vaste parking : la salle de la « Jeunesse Royale Elsautoise » à Thimister-Clermont, (à 100 m de la sortie 37 bis, autoroute E 40).

Une question me laisse perplexe : est-il si difficile de s'inscrire à une activité, annoncée au calendrier, dès que je vous la rappelle par internet ? L'envoi d'un dernier rappel, ou un appel téléphonique aux participants habituels, une semaine avant l'activité est toujours nécessaire !

Je dois dire que la réponse que l'on me fait régulièrement « *Mais tu sais bien que je viens toujours !* » ne me satisfait pas. Non ! je ne sais pas si vous venez, je n'ai pas de boule de cristal me permettant de lire l'avenir. Un petit mail ou un appel téléphonique est bien plus efficace. Si on met une date limite pour s'inscrire c'est qu'il y a du travail en aval et c'est très stressant de recevoir une grande partie des inscriptions le dernier jour.

Dans ce n° vous pourrez lire le rapport de la réunion du CA qui s'est tenue à Leuven le 7 février dernier, je vous conseille de le lire très soigneusement. Vous y trouverez des informations vraiment intéressantes.

Et comme chaque année, j'invite les membres qui n'ont pas encore payé la cotisation 2020 à se mettre en ordre le plus rapidement possible.

Au plaisir de vous revoir à une de nos réunions mensuelles, où vous êtes toujours le bienvenu.

Votre président.
Roger BODSON

COTISATIONS

Fin février, 120 membres étaient en ordre de cotisation.

Membre effectif (ancien Para-Commando breveté)	: 20 €
Veuve d'un membre effectif	: 20 €
Membre effectif résidant à l'étranger	: 20 €
Membre cadet (16 à 22 ans)	: 8,50 €
Membre sympathisant (c'est à dire celui qui n'est pas breveté, mais qui désire soutenir et faire partie de notre amicale. Il devra être parrainé par un ancien.)	: 30 €

Vous pouvez verser votre cotisation sur le nouveau compte de la régionale :

BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB

A.N.P.C.V. Verviers ; les Bouleaux 8 à 4800 Petit-Rechain

Je facilite la tâche du trésorier ! Comment ?

- 1) Je paie ma cotisation début d'année.**
- 2) Si j'effectue mon versement par le compte d'une tierce personne, je n'oublie pas de mentionner mon nom dans la communication !!!**
- 3) Je change d'adresse, je préviens un membre du comité.**



<u>A.N.P.C.V</u> Régionale de VERVIERS	<u>AG 2020</u> <u>20 janvier</u>	<u>Lundi 20 janvier 2020</u> Nombre de pages : 04 Nombre d'annexes : 05 Présents : 17 Excusés : 03
--	--	--

Rapport de l'AG du 20 janvier 2020 (sans annexe)

1. Accueil et mot du Président
 - a. Une minute de silence est observée en mémoire de nos disparus en 2019 à savoir : Léon ROMBEAU, Fernand DEDERIX, Jules MARSOULLE, Léon LOUSBERG, Luc DRUBBELS, Jacques SEPULT, Robert DOCKIERE, Hubert DELVOYE, Léon MICHEL (sympathisant), Manu DETRIXHE (sympathisant), et Monique DOZOT (veuve de Jean SCHOLLIERS).
 - b. Le président présente ses vœux de bonne année ;
 - c. Nouvelles des membres.
2. Lecture et approbation du PV de l'AG 2019
La lecture du rapport a été approuvée à l'unanimité.
3. Rapport du secrétaire
 - a. Membres présents ce jour : 17 dont 15 en capacité de voter (Ann A) ;
 - b. Rapport des activités de la Régionale en 2019
 - (1) Activité de la Nationale et autres Reg : 11 ;
 - (2) Activités de notre Régionale : 26 (y compris le RM et AG, sans les funérailles) ;
 - (3) Divers (activités autres que (1) et (2)) : 22
TOTAL : 59 (+1) activités avec participations de notre Reg (sans les réunions préparatoires et du comité d'Ethique).
4. Rapport du trésorier
 - a. Avoir total au 31/12/2019 : Communiqué en interne.
 - b. Bilan 2019 (Ann B) ;
5. Rapport des commissaires aux comptes
 - a. Le rapport n'a présenté aucune anomalie et a été validé par les commissaires aux comptes (Ann C).
 - b. Les commissaires proposent à l'Assemblée Générale de ce 20 janvier 2020 d'approuver les comptes et bilan 2019.
6. Décharge aux administrateurs par l'assemblée
Vote de l'AG pour donner décharge aux administrateurs : OUI
7. Présentation par le trésorier du budget 2020
Le projet de budget (Ann D) de l'année 2020 est voté à l'unanimité.
8. Election pour le Comité Exécutif Régional
 - a. Les conditions pour pouvoir participer aux votes sont
 - (1) Être membre effectif ;
 - (2) Être en ordre de cotisation en 2019 ou en 2020 ; sur cette base 15 membres présents ce jour sont autorisés à voter.
 - b. Candidatures
 - (1) Président : Roger BODSON : président sortant et rééligible ; il est seul candidat ;
 - (2) Secrétaire : Éric NINANE : secrétaire sortant et rééligible ; il est seul candidat ;
 - (3) Trésorier : Marcel GATELIER : trésorier sortant et rééligible ; il est seul candidat.
Puisqu'il n'y a qu'un candidat par poste, les votes se feront à main levée ;

c. Résultats

	<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
Président	15	00	00
Secrétaire	15	00	00
Trésorier	15	00	00

- d. Le comité de la Régionale de VERVIERS pour l'année 2020 est composé de
 Roger BODSON comme président ;
 Eric NINANE comme secrétaire ;
 Marcel GATELIER comme trésorier.
 Le comité, en attente d'être confirmé à l'AG Nat 2020, entre en fonction immédiatement.

9. Postes à pourvoir

<u>Ctl Comptes</u>	Didier HAVENITH	Gustave WUIDART
	Alain DESPAGNE	Maurice JASON
<u>Présidents d'Honneur</u>	<u>Para-Cdo :</u>	Guy WILWERTH
	<u>Para :</u>	André SCHMITZ
	<u>Cdo :</u>	Georges FAGOT
<u>Porte drapeau</u>	Henry CORMAN	Adjoint Robert DECOUX
		Adjoint Didier HAVENITH
<u>Srt Adj</u>	Néant	
<u>Trésorier Adj</u>	Serge DEPARON	
<u>Organisation marches</u>	Henry CORMAN	Christian LEJEUNE
	Gustave WUIDART	Armand DEPRESSEUX
	Robert DECOUX	
<u>Boutique</u>	Serge DEPARON	

<u>Comité Ethique</u>		
Roger BODSON	Marcel GATELIER	Roger GIGANDET
Eric NINANE	Patrice LANCEL	Alain CAKOTTE
Fabienne BODSON		

1. Divers

- ROIV : la fiche sur les contrôleurs aux comptes n'ayant suscité aucune remarque négative, je propose de l'adopter définitivement : OUI à l'unanimité.
- Question-remarque
 Boutique : Marcel se propose d'aller une fois par mois au 2 Cdo pour se ravitailler en fonction des demandes ;
- Problématique Diner hors de la SRH : la solution 3 est votée à l'unanimité moins une voix (Ann E).

2. Communication

- Vœux de l'Union Française le dimanche 26 janvier à 11.00 h, dans la salle de l'harmonie (banquet à 13.00 h) : prix 50,00 €.
- WE du 31 au 02 février : WINTERTOCHT ; les intéressés doivent se faire connaître au secrétariat.
- Samedi 08 février à 09.30 h : Départ de la Marche de la 82^{ème} Abn au village de LA GLEIZE.
- Vendredi 06 mars : Assemblée Générale Nationale à TIELEN ; date limite d'inscription via **notre régionale** à la réunion mensuelle de février.

Le secrétaire : Éric NINANE

Remarque : Ce rapport est publié pour information. Il devra être approuvé lors de l'AG de janvier

...They only fly away...



Notre ami Hubert DELVOYE a décollé pour son dernier vol ce 14 décembre 2019. Hubert, né le 25 décembre 1931 est entré au Régiment Para SAS au moment de la fusion des bataillons Para et Commando en Régiment Para-Commando en 1952.

Membre de la Fraternelle dont il fut un des présidents, il était membre de la régionale de Verviers depuis 1992.

Hubert était également pilote à l'Aéro Club de Spa.

Une très forte délégation de Verviers a accompagné Hubert pour son dernier voyage.

Notre président a prononcé le petit mot suivant au cours de la cérémonie d'adieu avant de réciter la Prière des Parachutistes.

Hubert, le matin du samedi 14 décembre, tu t'apprêtes pour ton dernier envol. La check-list d'une vie bien remplie, dévouée à ta famille et à tes amis est complétée. Tu as attendu que tes enfants soient présents pour mettre tout doucement les gaz et c'est pour aller retrouver Claire que tu décolles doucement vers un ciel qui, désormais, sera toujours serein pour toi.

On peut dire que les sports aériens ont eu une place considérable dans ta vie, car avant d'apprendre à piloter, tu fus parachutiste. En 1952 pour ton service militaire tu demandas le Régiment Parachutiste SAS dans lequel tu fus incorporé en 1952. Nommé sergent, tu connus la fusion des régiments parachutiste et commando et leur transformation en Régiment Para-Commando.

Démobilisé, tu rejoignis les rangs de la Fraternelle Para-Commando de Verviers dont tu fus un des présidents avant sa dissolution.

Lorsque, Franz KINON rassembla quelques anciens dans le but de faire revivre la Régionale de Verviers tu fus parmi les premiers et tu secondas Franz en tant que vice-président.

Un président d'honneur et un grand ami va nous manquer car nous pouvions toujours compter sur toi. Merci, Hubert, pour ta disponibilité, ta serviabilité et ta générosité. Merci pour ton amitié qui nous fut précieuse. Maintenant que tu prends de l'altitude, nous n'apercevons que très faiblement ton feu de position arrière, mais crois bien que lorsqu'il sortira de notre champ de vision, telle une étoile, ce feu brillera toujours dans nos cœurs.

Pour que ton vol se déroule sans turbulences, j'aimerais que tu emportes avec toi la Prière des Parachutistes.

Le comité, présente, en votre nom et en son nom propre, ses plus sincères condoléances à ses enfants, petits-enfants et à la famille.

Celle-ci nous a adressé ses plus vifs remerciements pour l'hommage, bien naturel, que nous avons rendu à Hubert.



Nous avons appris tardivement le décès de Robert DOCKIERE survenu le 15 novembre 2019.

Robert a servi au 1 Para en 1956. En plus d'être breveté para et commando il était breveté pilote militaire. Ayons une pensée pour notre ami parti rejoindre Saint Michel sur la pointe des pieds.



Manu DETRIXHE porte-drapeau, qui fut membre sympathisant de notre régionale de 2016 à fin 2018, est décédé le 19 décembre 2019.

Le comité, au nom de tous les membres de Verviers, présente ses très sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



- Vendredi 24/04/2019 à 19.00 h - **ASSEMBLEE GENERALE** de notre Société.
- Vendredi 19/06/2019 - Le traditionnel "Repas du Président".
- Tous les vendredis de 18 à 20 h, apéritif conviviale.

087.46.31.96 - animations@srhverviers.be

TARIF PUBLICITE

Commerçants, artisans, indépendants soutenez notre revue en insérant votre publicité dans celle-ci. Je fais également appel à tous nos membres pour trouver de nouveaux annonceurs ou participer directement au financement du REMEMBER.

Le président.
Roger BODSON

Un huitième de page :	1 an (4 numéros)	50.00 €
Un quart de page :	1 an (4 numéros)	75.00 €
Un tiers de page :	1 an (4 numéros)	100.00 €
Une demi-page :	1 an (4 numéros)	125.00 €
Une page :	1 an (4 numéros)	200.00 €

La prochaine revue paraîtra **fin juin 2020**.

Les articles et publicités doivent parvenir pour le **15/05/2020** à

Roger Bodson, 8 les Bouleaux à 4800 Petit-Rechain ou anpcv.verviers@skynet.be

Compte de l'Amicale : **IBAN : BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB**



Julien DEPRESSEUX
0479 68 91 17
julien.depresseux@hotmail.fr

Bansions 8 A1 - 4845 Jalhay
TVA BE 0847 048 540




www.remorques-beckers.be

Chaussée de Liège 8 • 4841 Henri-Chapelle
Tél. 087 88 23 00 • Fax 087 88 34 31
E-mail : info@remorques-beckers.be



ICM
ENGINEERING

Etudes de sol – Géotechnique – Géothermie
Essai à la plaque – Contrôle de pieux

Rue de la Source 50 B-6782 Messancy
Tel : 063 222124 Fax : 063 233128

info@icmengineering.eu www.icmengineering.eu



La Chapelle
Hôtel-Restaurant-Brasserie

Rue De L'Esplanade 52
4141 Banneux
Tél: 04/360.82.17

Ouvert 7J/7 hotel.lachapelle@hotmail.com

GRANDE JOURNEE DE RETROUVAILLES DE LA REGIONALE.

Pour vous, que votre emploi du temps empêche de venir à nos réunions, profitez de l'occasion pour rencontrer des anciens Para-Commandos et vous plonger dans une ambiance de franche camaraderie.

Venez à notre grand barbecue.

Où : « Au Bosquet »,
Canada, 4840 Welkenraedt.

Quand : le **samedi 27 juin 2020 à 13h00.**

Bar ouvert dès 12h00.

Familles et amis sont les bienvenus.

Prix par personne : 15 €

Enfant en dessous de 10 ans : 7 €.

Boissons à prix démocratique.



ou



Pas de problème, vous serez à l'ombre des arbres ou à l'abri de la pluie dans la rotonde.

Renseignements et inscriptions :

Roger BODSON, tél 087 34 00 61 – GSM 0494 45 51 35

Payement au compte :

IBAN : BE17 0689 3352 7421

Date limite des inscriptions : **le 21 juin 2020.**

Trouver « Le Bosquet » ?

Point GPS: N50.65886 - E5.97105 ; Canada Welkenraedt.

En venant de l'E40: sortie 38 Welkenraedt, direction Welkenraedt, après le magasin « OKay » sur votre droite prendre la 1^{ère} à gauche ensuite la 1^{ère} à droite.

Du centre de Welkenraedt : dos à l'église, passer le pont au-dessus du chemin de fer et prendre la 1^{ère} à gauche.

Le comité se refuse que : l'âge, un handicap physique ou un simple problème de transport empêche un ancien de venir profiter de cette journée
Prenez contact avec celui-ci, il mettra tout en œuvre pour assurer votre déplacement.



Rouges ou verts, tous ensemble contre le cancer !

Du samedi 26 septembre 2020 à 15.00 h au dimanche 27 septembre 2020 à 15.00 h aura lieu le Relais pour la Vie au stade de Bielmont à Verviers.

Pour la 7^{ème} année consécutive, l'équipe **Para-Commando Verviers** y participera car nous ne pouvons rester indifférents à cette cause. Cette année je ne saurais être présent au relais aussi ce sera notre trésorier Marcel GATELIER qui sera le capitaine de l'équipe.

L'objectif du Relais pour la Vie est de **collecter des fonds** en faveur de la lutte contre le cancer.

Ces fonds sont intégralement reversés à la **Fondation contre le Cancer dont la mission est de :**

- Soutenir financièrement la **recherche scientifique** ;
- Promouvoir la **prévention et des modes de vie sains** ;
- Apporter un **accompagnement social aux personnes touchées par le cancer** et à leurs proches.
- Mobiliser **tous les moyens et services existants** pour faire progresser la lutte contre le cancer.

Nous avons besoin de tous pour étoffer notre équipe "Para-Commando Verviers" ; para-commando, sympathisants, épouses et membres d'autres régionales, venez nous rejoindre si vous pouvez faire le déplacement à Verviers.

La participation est de 10 € par personne, mais vous pouvez aussi sponsoriser notre équipe.

Comment s'inscrire ou faire un don ?

Directement sur la page <https://www.relaispourelavie.be/teams/para-commando-verviers>

Si les versements par internet vous rebutent, vous pouvez vous inscrire chez moi par téléphone et verser vos 10 € sur le compte de la Régionale ; **IBAN : BE17 0689 3352 7421**

Communication : **Relais pour la Vie**

Pour ne pas imposer un travail supplémentaire à Marcel je me chargerai de faire vos inscriptions et transférer vos versements sur le site de l'œuvre.

Cette terrible maladie qu'est le cancer a déjà emporté beaucoup trop de nos amis.

Nous marcherons en leur souvenir et en soutien à nos amis qui se battent contre le "crabe".

Le président de la régionale de Verviers

Roger BODSON

Nos marches:



Samedi 7 décembre 2019 : La marche aux étoiles.



C'est vers 17 h, le samedi 7 décembre 2019, que les participants : marcheuses et marcheurs, ravailleuses et ravailleurs de la marche aux étoiles commencent à se rassembler dans la terrasse couverte du restaurant « La Chapelle » à Banneux pour cette 7^{ème} édition organisée dans la région de Banneux par notre secrétaire Éric NINANE.

Après le ou les (pour certains) verre(s) de vin chaud offert(s) par les propriétaires de « La Chapelle », Carine et Marc, c'est avec un léger retard que Marie-Rose a pu faire la photo du groupe avant le départ.

Une première boucle de 7 km, avec un raccourci d'un km prévu pour ceux ayant des difficultés dans les fortes dénivellations, amena les marcheurs au ravitaillement où les attendaient Alice, Marie-Rose, Marcel (notre trésorier), Guy, Didier et Roger (notre président). Equipe renforcée, bien nécessaire pour distribuer le vin chaud préparé par Suzy, le café ainsi que les 2 sortes de gaufres, recettes de sa Maman, que Marie-Rose cuit et offre chaque année,



Les gaufres de Marie-Rose ont toujours le même succès, surtout celles à la cannelle !



les chips, olives et autres gougouilles offertes par Lisette sans oublier le peketcitron distribué par Guy, le président se chargeant des photos, Fabienne étant absente pour raison de santé.

Après cet arrêt, qui dura un peu plus longtemps que prévu, cette année la température fut plus supportable et le vent absent, une dernière boucle de 3 km conduisit les marcheurs à l'objectif final : le restaurant « La Chapelle » où nous étions 32 pour participer à un délicieux repas et à une soirée mémorable.

Quel est le contenu du gobelet de Marcel ?
Vin chaud ou café !



Cette activité clôtura en beauté l'année 2019, rendez-vous en décembre 2020.

Le comité remercie :

Carine et son personnel pour leur accueil chaleureux.

Éric qui a conçu le parcours et organisé la marche.

L'équipe qui s'est chargée du ravitaillement.

Samedi 18 janvier 2020: Marche des Coréens.



Temps froid et venteux mais sans neige pour notre première activité de l'année ; 11 marcheurs ont participé à la marche des Coréens le 18 janvier dernier.

C'est sous un ciel clément que s'est déroulée la courte cérémonie sur la tombe de Théodore SCHMETS tombé le 22 septembre 1952 lors des combats de l'Imjin.

Cérémonie qui, traditionnellement, commence cette journée au cimetière de Montzen et à laquelle étaient présents de nombreux porte-drapeaux,

Madame la Bourgmestre de Plombières, Marie STASSEN, empêchée, s'est faite représenter par messieurs Joseph AUSTEN 1^{er} échevin, Lucien LOCHT président du C.P.A.S. et Sébastien KESSELS échevin



La cérémonie commencée, à 09.30 h précise, par le discours du président Roger BODSON



relatant les circonstances du sacrifice de Théo, s'est poursuivie avec le dépôt des gerbes par messieurs Gilbert SCHMETS, frère de Théo et Roger BODSON pour la régionale de Verviers.



Nous nous devons de vous signaler que monsieur Gilbert SCHMETS a le statut de Vétéran. En 1960 mécanicien sur hélicoptère il participa aux événements qui suivirent l'indépendance du Congo. Cette courte mais belle cérémonie se termina par le Last Post, l'Hymne de la Corée du Sud et la Brabançonne.



La cérémonie terminée, photo du groupe des marcheuses et marcheurs qui vont grimper vers le village d'Henri-Chapelle. 7 à 8 km de montée pratiquement continue pour arriver au



ravitaillement bien mérité où, outre les diverses boissons proposées par Marie-Rose et le pekét-citron traditionnel, ils purent reprendre des forces avec les gâteaux et gaufres offerts par Henri VAN DER HEYDEN, notre membre d'honneur et Juliette VANWISSEN. Encore une légère montée vers Beloeil et ce fut une descente continue pour reprendre les voitures à Montzen et rejoindre le "Pub Grain d'Orge", un de nos sponsors, à Hombourg pour terminer cette belle journée par le traditionnel repas convivial entre amis.



Le ravitaillement à l'église d'Henri-Chapelle.



Les plus vifs remerciements du comité au Collège Communal de Plombières représenté par deux échevins et le président du CPAS ainsi qu'aux porte-drapeaux des Associations Patriotiques pour leur présence à la cérémonie sur la tombe de Théo SCHMETS.

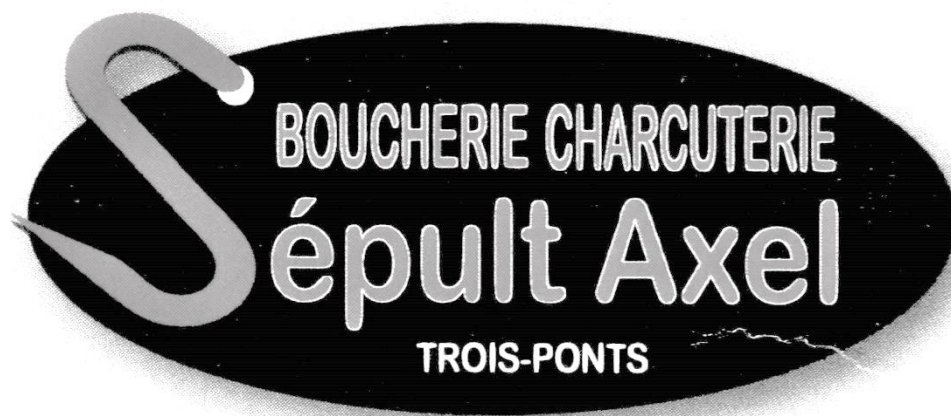
Merci à :

Henry CORMAN pour la préparation de cette marche

Fabienne BODSON et Patrick DEMAISON pour les photos.

Juliette VANWISSEN et Henri VAN DER HEYDEN pour les délicieux gâteaux

Marie-Rose BODSON qui est de toutes nos marches pour en assurer le ravitaillement.



*La boucherie charcuterie
c'est mon métier !*

Avenue de la Salm 16
4980 Trois-Ponts
Tél. 080 68 41 08
Gsm : 0495 79 23 87

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

WINTERTOCHT 2020



Pour le cinquantième anniversaire (oui, vous lisez bien !) de WINTERTOCHT, il était impératif que notre régionale, jumelée à ANTWERPEN depuis **2009**, soit bien représentée. Trois groupes distincts se sont donc rendus sur les lieux habilement choisis par l'organisation, Président WOUTERS en tête : organisation qu'il connaît parfaitement puisqu'il la pratique depuis la première édition il y a un demi-siècle : respect Freddy... et quelle ténacité pour un béret vert !

NDLR : profitez-en bien les « verts », car c'est la dernière fleur de ce texte. 😊

Vague 1 : nos inséparables Armand et Christian, orphelins de Philippe cette fois, inscrits pour le grand tour des trois jours et campeurs depuis le vendredi soir ;

Vague 2 : Bernard, Alain, JF (Jean-François) et moi-même, aux aspirations plus modestes puisqu'inscrits pour le petit tour et prévus pour le samedi uniquement ;

Vague 3 : Roger, Marcel et notre photographe attitrée Fabienne, venus pour l'apéro, le repas et peut-être pour être les premiers à entendre nos avatars, ceux-ci n'étant pas rares lors des différents WINTERTOCHT.

Les organisateurs nous ont soigné : jugez-en par le menu

- En apéritif, un endroit impossible à trouver sans GPS bien mis à jour,
- En entrée (froide bien entendu), des pluies diluviennes permanentes depuis le vendredi,
- Comme plat principal, mais l'ont-ils fait exprès (je leur laisse le bénéfice du doute), un magnifique piège pour francophones ! Voyons cela en détails



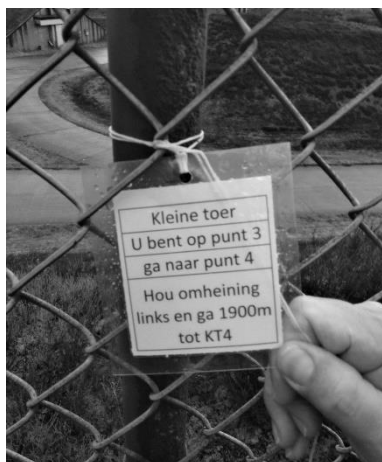
Le camp de base était situé sur l'aérodrome de BERTRIX, dans un complexe de hangars confortables mais, secret militaire oblige, bien camouflés : nous y arrivons juste à l'heure prévue avec la ferme intention de nous lancer immédiatement dans l'aventure. Premier coup d'arrêt car, malgré les queues de singes qui tombent sans arrêt, l'organisation nous donne une carte mais pas de plastique protecteur : ça va être chaud pour faire les points cartes en pleine nature ! JF nous sauve : ayant emballé ses tartines dans un beau sac plastique, il

prit le risque de sacrifier sa pitance pour nous donner l'espoir de garder la carte intacte jusqu'à la fin... ce qui ne sera pas le cas de tout le monde... hein les « verts » ?!? 😊

Avant de démarrer, et avoir espéré « maizzzenvain » une accalmie des nues, la décision fut prise de mémoriser l'itinéraire vers le premier point : l'idée étant de ne pas sortir inutilement notre précieux document et risquer alors de retrouver un torchon illisible après quelques consultations... vu les « verts » ! 😊.

A peine le temps d'avoir les pieds trempés que nous atteignons le but. Le déplacement vers le second point nous offrait deux possibilités : soit se lancer dans un grand, mais un tout grand contournement par la gauche du domaine militaire entièrement grillagé s'étendant devant nous, soit oser un raccourci en terrain incertain. C'est, en Para confirmés, que ce dernier retint toute notre attention.

Malgré un terrain hostile et fort boueux, le second point fut rejoint facilement ; il nous permit d'arriver au ravitaillement avec un peu d'avance sur les prévisions de nos hôtes puisqu'ils venaient à peine de réceptionner les bacs de soupe sur le stand. La soupe délicieuse et bien épaisse fut avalée dans la foulée et nous prîmes la route du point 3 en suivant l'azimut demandé jusqu'à retrouver la clôture du domaine militaire.



Cette clôture fut l'entrée de la « nasse » du piège tendu pour les pauvres ignorants des subtilités de la langue de Vondel que nous sommes : comment, en l'état de nos connaissances, faire la différence entre « suivre » la clôture sur la gauche et « tenir » la clôture sur la gauche ??? essayez et vous comprendrez rapidement que la différence porte sur 180° !!! Impossible de passer non plus sur la désignation du point suivant (voir photo) ; il se nomme KT4 ce qui me fait croire que nous cherchons un bâtiment portant ce nom, sachant que nous longeons un domaine militaire et que tous les bâtiments militaires s'identifient par minimum une lettre et un chiffre. Mais que signifiait donc ce KT4 !!! Nous avons cherché, cherché et recherché ce bâtiment, allant jusqu'à perturber le rythme du gradé de garde du dépôt qui, ayant retourné dans tous les sens son dossier de garde, jeta

l'éponge avec une mine déconfite. Soudain, en apercevant la grande tour de communication BEMILCOM du domaine, la lumière jaillit : T pouvait vouloir dire Tour ? et K...kleine, donc petite tour ?!? Ça se tenait... jusqu'à ce horreur-malheur, on se rend compte que KT désignait aussi « petit tour » ou petit parcours, c-à-dire celui que nous suivions ; le chiffre 4, lui désignant le quatrième point : il ne nous restait plus qu'à rejoindre le point précédent que nous avions quitté presque deux heures avant !!!

Les Paras sont solidaires c'est bien connu ; il nous fallait donc, et au plus vite, joindre Armand et Christian pour éviter qu'ils ne tombent également dans le même traquenard linguistique. Une fois n'est pas coutume 😊, les « verts » répondirent à notre appel : ils nous apprirent qu'ils n'étaient pas encore passés à ce point mais que, de toute façon, vu l'état calamiteux de leur carte rendue illisible par la pluie incessante, ils prenaient de facto la direction du RV final.



Pour nous, le reste du parcours ne fut qu'une formalité et nous avons rapidement rejoint l'arrivée. Peu de temps après, notre équipe présidentielle fit sa joyeuse entrée pour participer à l'apéro, admirer la cuisson et superviser la découpe des deux cochons de lait, longuement rôtis à la broche pendant nos équipées. A peine notre cubi de vin offert ouvert, l'équipe « verte » arrivait et venait compléter la délégation verviétoise.

L'ambiance, rehaussée de Bob à la cornemuse, fut à la hauteur de l'épopée et c'est avec la ferme intention de nous représenter l'année prochaine, sans doute plus affûtée au niveau de la traduction des directives en néerlandais, que nous ferons, une fois de plus honneur aux équipes « Ver&vî ».

Éric NINANE



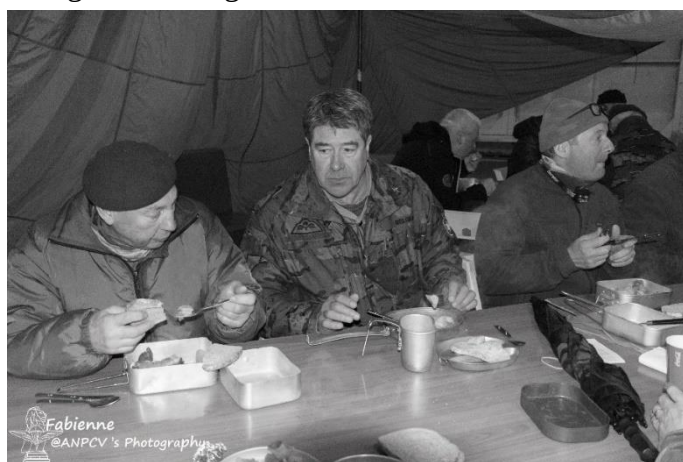


Antwerpen : Franck ELIAERTS

Explication d'Éric sur la façon de lire une carte sous le déluge.



Comme du temps de notre service, on mange dans nos gamelles



Comme chaque année, à la cuisine c'est le président d'Antwerpen Jozef WAUTERS dit Freddy qui est aux commandes. Il fait admirer les deux splendides cochons de lait qui vont être sacrifiés pour satisfaire notre gourmandise.



Freddy à la découpe.

Ne poussez pas, il y en a pour tout le monde.

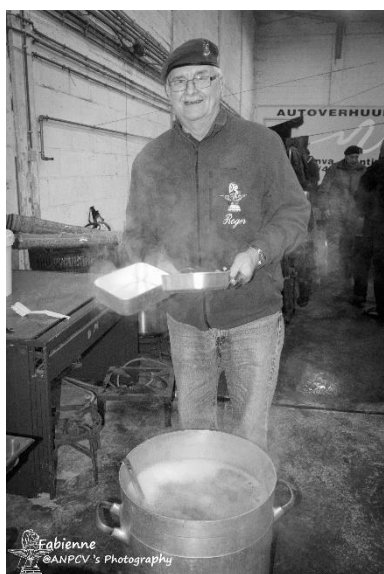


Ce n'est pas du pekét-citron mais c'est très bon aussi !



Soulagement dans l'équipe de Verviers, Armand et Christian sont enfin arrivés.

Invité surprise, malheureusement, ne parlant pas sa langue nous n'avons pas compris son discours.



Saut de 59 ans dans le passé pour Roger, lavage des gamelles comme au bon vieux temps du service militaire.



Groene muts et bérêt rouge, estime et amitié entre les présidents d'Antwerpen et de Verviers

Dans les pas de la 82^e Airborne

Le 08 février a eu lieu la 38^{ème} édition de cette marche qui évoque les combats menés dans la région par les paras de la 82^{ème} Airborne durant l'offensive von Rundstedt.

Rendez-vous à La Gleize pour le départ. Alain, Luc, Jean-François, Armand et moi sommes de la partie. Le réveil de notre secrétaire ayant fait un burn-out, ce dernier manque à l'appel.



Retrouvailles avec les membres des autres Amicales : Wavre, Namur, Oostende, Antwerpen et d'autres. Il faut dire qu'avec les années, cette marche est presque devenue celle des anciens du Régiment, tellement il y a de bérets rouges et verts présents.

Les reconstituants sont nombreux et bien équipés. Il en vient de toute l'Europe, on en a même rencontré venant de Tchéquie... Quel engouement !

Seul bémol, l'absence totale de paras US, sans doute pour des raisons sécuritaires.

Pose photo devant le char Tigre puis descente sur La Venne et traversée de l'Amblève au pied du pont de chemin de fer. Nous marchons exactement sur les traces des rescapés du Kampfgruppe Peiper qui sont parvenus à s'exfiltrer hors de La Gleize la nuit du 23 décembre 1944.

Impressionnant, surtout quand on imagine les conditions dans lesquelles cela s'est passé.

Moins disciplinés que les soldats de Peiper, nous perdons Luc et Alain dans les bois. Nous ne les retrouverons qu'à l'arrivée.



Nous nous raccrocherons à une équipe d'étudiants de l'ERM menée par un Major du Génie très dynamique. Ils font partie d'un groupe dont une amicale Belgo-Allemande (des officiers ayant servi à l'Eurocorps). Nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance au retour.



Cérémonie officielle à Cheneux en hommage aux paras du 504 PIR qui s'y sont battus âprement au corps-à-corps contre les SS du Kampfgruppe Peiper.

Nous rencontrons une personne dont les grands parents habitaient le village en 1944. Il évoquera pour nous de multiples souvenirs et nous indiquera les endroits occupés par les belligérants, dont la ferme familiale qui servit de QG aux américains. Son récit est émouvant, d'autant plus que les organisateurs

ont eu l'excellente idée d'apposer des photos de l'époque aux endroits précis où elles furent prises.



Nous quittons Cheneux par le pont sur l'Amblève après être passés devant le bunker dans lequel Peiper (toujours lui) s'est abrité du mitraillage des "Thunderbolts" US.

Nous faisons un bout de chemin en compagnie d'une amicale du Korps Mariniers hollandais qui a beaucoup d'allure. Jean-François a la bonne idée de leur demander qui des commandos ou des mariniers, sont les meilleurs. La réponse sera cinglante et pas à l'avantage des "verts"...

Retour à La Gleize par la vallée de l'Amblève où nous retrouverons les uns et les autres autour d'une bière bien méritée. Encore une fois l'occasion d'entamer des conversations et de lier connaissance.



L'édition 2020 fût assurément un grand cru. Un magnifique parcours chargé d'histoire, une excellente organisation et de belles rencontres qui donnent déjà envie d'être à l'édition 2021 !

Bernard GOBBE



Ce n'est pas Wintertocht mais la pluie a bien arrosé les membres de Verviers.
Merci à Armand DEPRESSEUX pour les photos.

"DES HOMMES ET DES POIGNARDS"

FORCES SPECIALES ALLIEES 1940 – 1945

18 – US 1st SPECIAL SERVICE FORCE 1942 – 1944, les "Black Devils"



En cette année 1942, le quartier général des Opérations Combinées foisonne d'idées de toutes sortes. Tout est bon pour nuire à l'envahisseur allemand. Geoffrey PYKE, un inventeur anglais excentrique, adresse un mémorandum à Lord Louis Mountbatten.

Il y proclame que la neige est à considérer comme un élément naturel à part entière au même titre que l'eau, l'air ou la terre. Considérant que près de 70 % de l'Europe du Nord est enneigée durant de longues périodes, il préconise la création d'une unité spécialement formée et équipée pour mener des opérations de sabotage dans ces régions : C'est le projet "Plough".

Les objectifs retenus sont prioritairement la Norvège avec ses centrales hydro-électriques alimentant les usines électrométallurgiques produisant le molybdène (essentiel à la fabrication d'acier renforcé) et les usines électro-chimiques produisant le deutérium ou "eau- lourde", potentiellement utilisable pour la fabrication d'armes atomiques.

Les raffineries de pétrole de Ploiesti en Roumanie sont l'objectif N°2.

Les centrales hydro-électriques alimentant en énergie la zone industrielle de Turin et Milan dans le nord de l'Italie, sont l'objectif N°3.

La création et l'équipement de cette nouvelle force spéciale de type commando-parachutiste est confiée aux Américains. La First Special Service Force (1st SSF) composée de volontaires américains et canadiens est basée à Fort Harrison à Helena dans le Montana. Le commandement en est confié au Colonel Robert T. FREDERICK, diplômé de West Point.

Recrutement, organisation.

Les volontaires seront âgés de 21 à 30 ans, célibataires et diplômés de l'enseignement secondaire. La préférence est accordée à ceux ayant une expérience de vie au grand air : gardes forestiers, bûcherons, chasseurs. L'accent est mis sur l'endurance, la confiance en soi, l'aptitude à l'initiative et à la résilience. Les officiers sont sélectionnés selon leur expérience militaire ; la pratique du ski est requise.

L'unité complète comprend 3 régiments totalisant 2.200 hommes. Les sections de combat de 12 fusiliers, comprennent : 1 chef de section, 3 spécialistes en démolition, 1 spécialiste médical, 2 spécialistes en mécanique, 1 spécialiste en orientation, 1 spécialiste radio, 2 grenadiers (fusil) et 1 tireur F.M.

Entraînement

L'entraînement débuta en août 1942 pour se terminer en avril 1943.

Prodigué en plusieurs phases dans des conditions climatiques hivernales, de jour comme de nuit, il comprend : culture physique, ski, escalade, parachutisme, armement ami et ennemi, cours de démolition et sabotage, orientation, radio, survie, close combat, mécanique et guerre chimique ! En vue de la démolition de sites industriels, le cours de démolition est particulièrement poussé. Un entraînement aux opérations amphibies complétera la formation.

Aucune unité spéciale alliée ne sera aussi longuement et techniquement entraînée. Au terme des 8 mois d'instruction, seulement 50 % des volontaires auront réussi !

Armement & équipement

Le matériel, l'équipement et l'armement sont américains. Un équipement hivernal spécial complète l'équipement classique.

Chaque homme, à l'échelon combat, est équipé d'un pistolet Colt .45 ACP et d'un fusil semi-automatique Garand M1 à 8 coups en cal. 30-06 (NB : les carabines USM1 initialement prévues seront abandonnées au profit du fusil plus puissant et plus performant). Un fusil-mitrailleur Johnson M41 (dénommé "Johnny gun") cal. 30-06 à chargeurs de 20 coups dans chaque section ainsi qu'un lance-roquettes "bazooka" M2

Les chefs de section sont équipés de mitraillettes Thompson M1-A1 cal. 45 ACP.

En outre, un poignard spécialement étudié pour la 1st SSF équipe chaque combattant. Ce poignard emblématique, dénommé "V42 Stiletto" fera la fierté de chacun. (Article à suivre dans un prochain Remember)



Emblèmes & Insignes



L'insigne d'épaule, représente une pointe de lance indienne rouge portant l'inscription USA - CANADA en blanc.

L'insigne de col représente deux flèches croisées. Cet insigne était attribué aux éclaireurs indiens (Indian Scouts) engagés dans les unités de cavalerie américaines.

Les 1st SSF reprennent les traditions et les emblèmes de ces éclaireurs, symboles d'audace, de courage et de ruse.

Opérations

Par manque de faisabilité, le projet "Plough" sera abandonné dans le courant 1942.

NB : les Raffinerie de Ploiesti seront la cible des bombardements stratégiques de l' US Air Force et les usines de deutérium seront sabotées par des commandos norvégiens du SOE.

Opération "Cottage" : Îles Aléoutiennes, Août 1943

L'île de Kiska, située à l'extrême ouest de l'archipel des Aléoutiennes dans le Pacifique Nord, est la seule partie des USA à être occupée par les Japonais ; l'impact psychologique est certain.

Une force d'invasion, l'ATF9 (Amphibian Training Force 9) comprenant 34,000 hommes est mobilisée pour reprendre l'île. Deux régiments du 1SSF sont retenus pour y débarquer, le troisième est tenu en réserve pour une éventuelle intervention parachutée.

Le débarquement se déroulera sans aucune résistance. Pour cause, les derniers Japonais avaient abandonné leurs positions quelques jours auparavant. Les rigueurs climatiques extrêmes et les difficultés d'approvisionnement ont dû avoir raison des occupants qui sont parvenus à évacuer l'île à l'insu des services de renseignements et du dispositif naval US.

Si l'ensemble de l'opération s'avéra inutile, elle servit néanmoins à la 1st SSF de répétition générale.

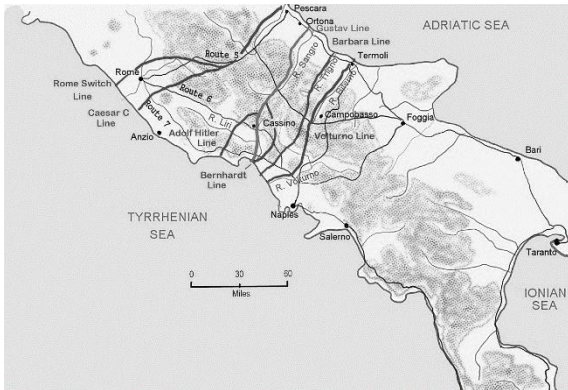
Opération "Raincoat", Italie : Camino-Majo : Décembre 1943 - Janvier 1944

Fin octobre, la 1st SSF passe à la 5^{ème} Armée US du Général CLARK en Italie.

Hormis la prise de Rome, l'objectif stratégique des Alliés est de fixer le maximum de troupes allemandes en Italie en vue de l'opération Overlord prévue en juin 1944 ainsi que de soulager l'offensive soviétique à

l'Est. Retardés par les formidables défenses organisées par le Maréchal KESSERLING, les Alliés piétinent dans leur progression vers Rome.

La ligne "Gustav" est constituée d'une succession de défenses qui coupe l'Italie en deux.



L'artillerie et les bombardements alliés ne sont pratiquement d'aucune efficacité contre ces positions retranchées qui se couvrent mutuellement par le feu et interdisent tout mouvement dans les vallées. Aguerries par des années de guerre, les Allemands sont passés maîtres dans l'art de la défensive.

La ligne "Bernhardt" comprend trois massifs montagneux composés chacun de plusieurs pitons rocheux fortement défendus qui contrôlent les vallées du Liri et de Mignano. Considérée comme le cadenas de la défense allemande, la prise de ces massifs est impérative à la reprise de l'avance vers Rome et Cassino.

Toutes les attaques préalables ayant échouées, la tâche est confiée à la 1st SSF. Les trois régiments seront engagés successivement pour prendre et tenir les massifs du Camino, du Sannucro et du Majo culminant à 1260 mètres. Les défenses des trois massifs s'appuient sur une succession de collines qui se couvrent mutuellement par les feux de l'artillerie, des mortiers et des mitrailleuses qui en interdisent toute approche.

L'attaque de la Difensa dans le massif du Camino reste un exploit.

Après une lourde préparation d'artillerie, les positions allemandes seront contournées lors d'une infiltration nocturne par escalade particulièrement audacieuse.

La surprise sera totale pour les Allemands. Les positions défensives, attaquées de dos, seront anéanties une par une. L'armement ennemi capturé sera systématiquement réutilisé pour repousser toutes les contre-attaques qui s'en suivirent.

Au terme de cette campagne d'hiver, la résistance allemande acharnée, les difficultés du terrain et des conditions climatiques hivernales seront la cause de près de 60 % de pertes.

Tout l'approvisionnement (matériel, nourriture, munitions) ne pouvant se faire qu'à dos d'hommes ou parfois de mules, de nombreuses pertes seront dues au froid et à l'épuisement.



Opération "Shingle", Anzio : Février – Avril 1944

Afin de contourner les défenses allemandes et le verrou de Cassino, le VI^e corps d'armée US commandé par le général LUCAS débarque à Anzio le 2 février 1944.

Si le débarquement se déroule sans la résistance escomptée, le général LUCAS ne profitera pas de l'avantage pour passer à l'offensive. Il préfère consolider ses défenses et attendre l'arrivée des renforts.

Cette temporisation va profiter au Maréchal KESSERLING, qui en un minimum de temps, va parvenir à rameuter dans le secteur le maximum de troupes disponibles, ainsi qu'à acheminer des renforts venant de France et des Balkans.

Au Jour J + 2, la tête de pont d'Anzio est complètement encerclée par les forces allemandes.

"Au lieu d'un chat sauvage lâché sur les allemands, nous avons vu une grosse baleine échouée" se lamentera Churchill.

La 1st SSF engagée avec le VIe. Corps se voit contrainte à la défensive. Fortement diminuée par la campagne d'hiver, l'unité doit tenir le flanc droit de la tête de pont. Ses positions s'étirent au maximum le long du canal Mussolini, formidable défense naturelle infranchissable à tout véhicule blindé. Sur des kilomètres s'étend la plaine des marais pontins. Mis à part les fermes, les arbres et quelques bois, le terrain n'offre aucun couvert ; il est impossible de s'y aventurer de jour.



Préférant l'action à l'attente, tout en maintenant le moral et l'esprit offensif de l'unité, le colonel FREDERICK va constamment lancer des patrouilles nocturnes en vue de contrôler le "no man's land" et de harceler les positions allemandes. Raids, embuscades, patrouilles de combat et reconnaissances vont se succéder, faisant croire aux Allemands à la présence d'une force considérable. Toujours maquillés en noir lors de ces patrouilles, les patrouilleurs seront surnommés les "schwarzen Teufeln" par les allemands ("Black Devils")

Le mois de mars 1944 permet à l'unité de compléter ses effectifs. D'abord avec le retour progressif des blessés de la campagne d'hiver et l'arrivée de 250 volontaires canadiens. Ensuite avec l'intégration du 4^{ème} bataillon de Rangers seul rescapé de la désastreuse attaque de Cisterna du 29 janvier 44 qui vit l'anéantissement des 1^{er} et 3^{ème} bataillons de Rangers.

Première semaine de mai 1944, après 98 jours de combat sans relâche, la "Force" est relevée de ses positions afin de se préparer à de nouvelles missions.

Opération "Buffalo", Cisterna-Valmontone-Rome : mai - juin 1944

Avec la nomination du général TRUSCOTT en remplacement du général LUCAS, l'offensive reprend dans le secteur d'Anzio.

La 1st SSF est renforcée par des compagnies de blindés, de chasseurs de chars, de génie de combat et d'artillerie de campagne. Elle peut en outre bénéficier de l'appui d'unités d'artillerie lourde, d'unités médicales et de guerre chimique. L'ensemble forme une brigade de 2600 hommes et 156 officiers sous les ordres de FREDERICK nommé général.

Forte de ces renforts et avec l'appui des chars, la "Force" va attaquer avec succès les positions de Cisterna et de Valmontone dans les vallées entre les monts Albains et Lepini.

La chute de ces derniers verrous ouvre la route N° 6 vers Rome qui n'est plus qu'à une quarantaine de kilomètres.

Devant la puissance de l'offensive alliée, et sur ordre d'HITLER, le Maréchal KESSERLING ordonne à ses troupes de se replier vers une nouvelle ligne de défense prévue au nord de Rome, qui est en outre déclarée "ville ouverte".



Le 4 juin, sans plus attendre la fin de leur retraite, CLARK ordonne à FREDERICK d'organiser une "Task Force" et de foncer immédiatement dans Rome pour s'emparer de 6 ponts sur le Tibre avant que les allemands ne puissent les faire sauter.

Commence une course poursuite effrénée vers la ville éternelle.

La "Task Force" est composée de chars, de chasseurs de chars et d'unités de reconnaissances en plus du 1st SSF.

En 24 heures, la "Task Force" éliminera les postes de résistance allemands laissés en arrière garde et parviendra à prendre et tenir 6 ponts sur le Tibre.

Le général FREDERICK, toujours au centre de l'action, sera blessé 3 fois par balles et éclats lors de cette mission, ce qui, en plus de ses 6 blessures précédentes, en fera le général le plus touché de toute l'histoire des USA.

Opération "Dragoon", Îles d'Hyères - Provence : Août - Octobre 1944

Après un repos et une réorganisation de deux mois en Italie, la "Force" est envoyée en France pour participer au débarquement de Provence.

Intégrée à la "Sitka Task Force" elle devra la veille du D-Day débarquer sur les îles du Levant et de Port Cros pour y détruire une batterie de canons menaçant dangereusement les plages de débarquement.

Ce sera comme à Kiska une opération inutile, menée suite à de mauvais renseignements. Les canons s'avéreront être des leurres. Pendant deux jours la "Force" nettoiera les îlots de résistance allemande retranchés dans les anciennes fortifications de Vauban.

Rattachée ensuite à la 1st Airborne Task Force (Major General FREDERICK) la 1st SSF va être engagée dans le nettoyage des collines situées sur les hauteurs de Nice dans le Var, jusqu'à la frontière italienne, libérant et sécurisant ainsi une vingtaine de villes et villages.

Avec la fin de toute action ennemie dans la région et suite à des complications administratives et politiques avec le contingent canadien, la 1st Special Service Force est disloquée le 5 décembre 1944.

Les Canadiens (± 600 hommes) rejoindront majoritairement le 1^{er} Canadian Parachute Battalion.

Les Américains brevetés para (± 400 hommes) iront renforcer les 82^{ème} et 101^{ème} Airborne.

Les anciens des Rangers et les non brevetés para (± 1300 hommes) formeront le 474^{ème} Infantry Regiment rattaché à la 3^{ème} Armée US qui combattra en Allemagne jusqu'à la capitulation.

Le 474^{ème} I.R. participera ensuite à la reddition et au désarmement des forces allemandes en Norvège, avant d'être démobilisé fin octobre 1945.

Bernard GOBBE

Sources :

"The Supercommandos - First Special Service Force", Robert T. Ross, Schiffer Publishing 2000

"Allied Special Forces Insignia", Peter Taylor, Pen & Sword Military 2000

"Historia Magazine, 2^e Guerre Mondiale" N° 57-59-61-74, J. Tallandier Editions, 1969



NDLR : Pièce de deux dollars frappée par la monnaie canadienne en l'honneur de la First Spécial Force. À quand une pièce frappée en l'honneur des Volontaires pour la Corée ou pour le Régiment Para-Commando en Belgique.

Procès verbaux des réunions de Verviers.

18 novembre 2019

1. Nombre de participants : 07 présents – 04 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus (Jacques SEPULT) ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier

De ASBL Fort de TANCREMONT : fête de la Ste Barbe le 07 décembre ; le RV est au monument à 10.30hr.
4. Bilan des activités passées
 - a. Marche Franz KINON : TB, merci à Robert ;
 - b. Diner : TB mais plus d'eau à table à partir du fromage. Le comité rappelle au plaignant qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à un des membres du comité pour trouver une solution.
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'a pu être lu en raison d'un problème informatique.
 - b. Trésorier
 - (1) Le trésorier nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 173
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
 - c. Support Informatique : pas de communication.
6. Activités futures et calendrier

07/12 : Marche aux étoiles : RV sur le parking de l'esplanade à BANNEUX à 17.00hr pour les marcheurs et 19.00hr pour ceux qui souhaitent participer au repas.
7. Ordre du jour (peut-être soumis au vote)

Le Président demande le remboursement des trajets, sur base d'un railpass, pour les membres qui se rendent à la cérémonie du 21 juillet à BRUXELLES ainsi qu'à la St Michel : OUI à l'unanimité.
8. Divers :
 - a. René PAQUAY nous fait connaître l'organisation d'un WE à HOUFFALIZE les 18/19 janvier : Pub sur FB et notre site.
 - b. Prochaine RM le lundi 16 décembre.

16 Décembre 2019

1. Nombre de participants : 15 présents – excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus (Hubert DELVOYE) ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.

3. Courrier
 - a. Invitation de la régionale de MOUSCRON au drink du Président le 05 janvier
 - b. Remerciements pour les vœux de notre régionale.
4. Bilan des activités passées

Marche aux étoiles : à représenter
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente.
 - b. Trésorier
 - (1) Le trésorier nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 173
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
 - c. Support Informatique : pas de communication.
6. Activités futures et calendrier
 - a. AG le lundi 20 janvier à 20.00 hr.
 - b. Marche des Coréens le 18 janvier à 09.30 hr.
7. Ordre du jour (peut-être soumis au vote)

Problématique diner 2020 : le comité va présenter 3 solutions au vote à l'AG 2020.
8. Divers :
 - a. Distribution des REMEMBER à l'issue de la réunion
 - b. Réservation minibus pour l'année : Ult
 - c. Date proposée aux Ctl aux comptes : 13 janvier 2020 à 19.00 hr ;
 - d. Prochaine RM le 17 février.





A.N.P.C.V.

Asbl **Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring** VZW

Quartier LtGen Roman – Rue Roi Chevalier, 13 – 5024 Marche-les-Dames

Banque : KBC : BE56 7360 3194 4588 : Bankrekening.

PV de la réunion du CA du 7 février 2020

National :

Présents : P. Laureys, A. Clabost, J. Grauls, W. Folcque, M. Leenaers, E. de Néef.

Excusé : R. Schepkens (P. Van Neste et P. Van Keerbergen ont démissionné de leur fonction d'administrateur).

Régionales :

Présentes : Antwerpen, ARPC, Brabant, Gent, Hautes-Fagnes, Leopoldsburg, Leuven, Liège, Menen, Mouscron, Namur, Soignies, Tielen, Verviers, Wase.

Excusées : Commando 56, Comines, Dendermonde, Limburg, Oostende.

Absentes : Bastogne, Charleroi, Mons, Vlaamse-Ardennen.

1. Mot de bienvenue

Le CA se déroule dans le bloc R du Quartier « de Hemptinne » à Héverlee.

Le Président de l'ANPCV accueille les Régionales présentes et leur souhaite la bienvenue.

Il remercie d'abord le Président de Leuven pour son chaleureux accueil. Il remercie les Régionales qui ont pris la peine de se déplacer et insiste pour que toutes les régionales répondent au minimum aux messages du secrétaire général. Il rappelle qu'un CA est un conseil de direction, endroit où l'on prend des décisions. Les absents manquent ainsi l'occasion de faire entendre leur point de vue sur la direction de l'Amicale.

Le président souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus lors des différentes assemblées générales des régionales et les invite à venir auprès du CEN pour recevoir des directives de gestion.

Il ouvre la séance par une minute de silence en hommage à nos membres qui nous ont quittés depuis le dernier CA : « Lest we forget ! ».

2. Approbation du PV de la réunion du CA du 3 octobre 2019

Le PV est approuvé sans remarques.

3. Suivi du PV de la réunion du CA du 3 octobre 2019

Lors du CA du 24 mai 2019, le Président avait annoncé qu'il veillerait à suivre les points soulevés au cours de la réunion et particulièrement ceux pour lesquels une action était demandée.

Les différents points concernés sont explicités plus en détails en annexe A. Un code de couleurs similaire aux feux de circulation est utilisé pour identifier clairement l'état d'avancement. Le rouge signifie que l'on est encore nulle part, l'orange signifie que l'on progresse et le vert indique que l'on est sur la bonne voie.

a. Communication interne

La communication interne au sein de l'ANPCV est en cours d'amélioration. Cependant, Le CEN et le CA doivent continuer à faire des efforts pour mieux communiquer, en particulier entre les Régionales et les membres du CEN. Il rappelle également que certains PV des CA tenus au sein des régionales n'ont pas encore été transmis au CEN.

Action : CEN + Régionales.

b. Tenue

Le Président constate une amélioration du respect des prescriptions du ROI. Il précise que la tenue a simplement été déterminée sur base du ROI, établi il y a plusieurs années, connu et accepté de tous les membres. Le Président a depuis reçu plusieurs propositions constructives de la part de quelques Régionales pour adapter le ROI. Il se dit ouvert à une discussion à ce sujet et une modification éventuelle du règlement interne, s'il s'agit du souhait de la majorité. **Action : CEN + Régionales.**

c. Contacts avec les unités

Le Président signale qu'il a déjà eu l'occasion de s'entretenir avec les chefs de corps de quelques unités para-commandos afin de consolider les relations privilégiées entre l'ANPCV et le SOR. Ce faisant, il souhaite convaincre chacun de l'utilité de ces liens en développant une relation « Win - Win » entre les deux entités. Il n'a cependant pas encore eu l'occasion de les rencontrer tous et poursuit la planification de ses visites. Depuis le dernier CA, il a eu l'occasion de s'entretenir avec le Commandant du SOR et rencontrera le Commandant du 3 Para en préambule à l'Assemblée Générale (AG) du 6 mars 2020. **Action : Président National.**

d. Structure du CEN

La structure du CEN va être adaptée de façon à être plus fonctionnelle comme annoncé lors du CA du 24 mai 2019. L'objectif est de mettre en place cette nouvelle structure à l'issue de l'AG 2020. Le CA marque son accord pour la mise en place de cette nouvelle organisation. Il sera fait appel à candidature pour remplir les différentes fonctions. Un « job description » succinct (description des fonctions) sera établi par le CEN. Le cas échéant, il faudra adapter les statuts et/ou les ROI en conséquence. **Action : CEN + Régionales.**

e. Publicité des activités

L'ANPCV souffre d'un déficit de publicité vis-à-vis du monde extérieur et de la presse. Une première tentative de publication d'un communiqué de presse a été faite lors de la Saint-Michel 2019 mais n'a pas donné le succès escompté. Il faudra recruter un membre responsable de la diffusion de la publicité auprès de la presse écrite ou radio. En attendant, il est demandé aux régionales de faire de la publicité localement pour les activités qu'elles organisent. **Action : CEN + Régionales.**

f. Etablissement du Programme des activités 2020

Il faut tendre vers un cycle de deux ans, à partir de cette année. Le vice-président reste responsable de l'établissement du calendrier à présenter pour approbation au CEN. **Action : CEN + Régionales.**

g. Diffusion d'une note de service pour chaque activité organisée par le CEN

En cours.

h. Suivi des actions identifiées lors des CA

En cours.

i. Recrutement et regroupement

Le Président a émis le souhait de mettre en place des groupes de travail chargés de se pencher sur les problématiques du recrutement et de l'attrition. Ces tâches n'ont pas encore débuté. Elles seront clairement de la responsabilité du futur responsable des Ressources Humaines, raison principale de l'urgence à remplir ce nouveau poste. Les Régionales sont invitées à réfléchir à la question et élaborer des propositions. **Action : Régionales.**

j. Plaque commémorative ANPCV au Châtelain

(1) Condition préalable : que cela ne coûte rien à l'ANPCV.

(2) Deux solutions se présentent :

- a. Soit la laisser en place, même si la façade est ravalée par la FAP (à ses frais) ;
- b. Soit la récupérer et la stocker en attendant de décider où (soit au QG du SOR, soit l'un des deux CE).
- c. La solution de la placer au sein d'une régionale n'a pas été retenue.

(3) Décision : stand-by en attendant l'évolution de la situation et des nouvelles de la FAP.

Une décision définitive quant à sa destination finale devra être prise lors d'un prochain CA. Les Régionales sont invitées à réfléchir à cette question. **Action : Régionales.**

k. Participation au CA

Le Président souhaite que la participation des Régionales aux CA soit plus élevée. Il rappelle qu'il s'agit d'un « conseil de direction de l'entreprise ANPCV ». Les Régionales ont l'occasion d'y exprimer leur point de vue. Si la raison de ces nombreuses absences est à rechercher ailleurs que dans de réels motifs d'indisponibilité (manque d'intérêt, ...), le Président souhaite en connaître les raisons exactes afin de pouvoir éventuellement y remédier et améliorer la qualité des CA. Par courtoisie, il souhaiterait que toutes les Régionales répondent au minimum à l'invitation. Il faut en tout cas essayer de motiver les autres Régionales. **Action : Régionales.**

l. Assemblée Générale 2020

La date est fixée au 06 mars 2020 à Tienen. Les préparations sont en cours et ne posent pas de problème particulier. Le pilote pour l'activité est le lieutenant-colonel e.r. R. Schepkens. **Action : CEN + Régionale de Tienen.**

m. Problématique de l'ex-trésorier de la Régionale de Tienen

Le Conseiller Juridique fait un compte-rendu de l'état d'avancement de ses recherches. Il poursuit ses investigations et planifie une entrevue avec l'ex-trésorier en question. **Action : Conseiller juridique.**

n. Projet de fusion entre la Régionale de Bastogne et l'ARPC

L'ARPC et la Régionale de Bastogne avaient émis le désir de fusionner. Cette démarche était vivement encouragée par le CA. Cependant, à l'issue de l'AG de la régionale de Bastogne, trois nouveaux administrateurs ont été élus. Le projet de fusion n'a donc plus de raison d'être. Le nouveau CER de Bastogne sera invité par le CEN à un échange de vue et la transmission de consignes de gestion. **Action : CEN + Régionale de Bastogne.**

o. Fonds Para-Commando

Depuis des années, et malgré les nombreuses tentatives pour mieux se faire connaître, ce fonds n'a plus été sollicité. Il est rappelé que les Régionales peuvent toujours présenter des dossiers pour leurs membres en difficulté. La plus

grande confidentialité sera apportée à ces demandes Il est demandé aux régionales de transmettre l'information à leurs membres. **Action : Régionales.**

p. Fédération Nationale des Vétérans (FNV)

Le Vice-président expose la situation actuelle :

- (1) La FNV est composée de six ASBL : l'ANPCV, l'Ommegang, les casques bleus, la FRME (fédération nationale des militaires à l'étranger), la CTM (coopération technique militaire), la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
- (2) Lors de l'AG FNV du 12 mars 2020, le Président de l'ANPCV reprendra la fonction de Président de la FNV pour une période de 4 ans.

q. UEP

Le CEN a décidé de ne pas renouveler sa participation à l'UEP. Le Secrétaire Général signale que l'Autriche n'organisera pas la réunion annuelle des membres de l'UEP. L'ANPCV n'a déjà pas participé aux réunions des dernières années. Cette décision sera communiquée par le CEN à l'UEP. Cela ne signifie pas que les régionales ne peuvent pas continuer leurs relations amicales avec les membres FR, NL ou GE des autres associations de parachutistes ou commandos. **Action : CEN.**

r. Pegasus Museum

L'étude des différents aspects suit son cours au sein du CEN. **Action : CEN.**

4. Secrétariat

Le Secrétaire Général rappelle quelques dates du calendrier 2020 :

- a. 15 mai Anvers prochain CA.
- b. 16 octobre CA à Gand.
- c. M-L-D escalade 14 mai – 25 septembre.
- d. Sauts d'entretien à Schaffen :
 - 14 avril (Alt 25 mai) ;
 - 22 juillet (Alt 16 octobre).

Il demande également que les régionales confirment leur présence. **Action : Régionales.**

5. Comptabilité

L'année 2019 se termine par un léger déficit d'environ 1400 € ; cela est dû à la réception à Achêne suite au désistement in extremis de M-L-D ainsi qu'aux frais de déménagement du Châtelain.

6. Points soulevés par les Régionales

a. Fusion entre les régionales de Charleroi et Thudinie

La fusion des régionales s'est très bien passée et une nouvelle régionale de Charleroi est née. Le président de la Thudinie est devenu vice-président de la nouvelle régionale.

b. Problématique de trésorerie de la Régionale du Limbourg

Le Conseiller Juridique expose le cas de la Régionale du Limbourg dont la synthèse est reprise en annexe B. **Action : Conseiller Juridique + Régionale du Limbourg.**

c. Last Post organisé par la Régionale de Menin

Gérard Moerman rappelle l'historique du Last post débuté en 2008 par une participation de neuf para-commandos et passée en 2013 par décision du président P. Van Neste au niveau national. Depuis, une contribution financière annuelle avait été allouée en 2013 par le CEN pour aider la régionale de Menin à financer l'activité.

En 2020, le CEN a décidé, tenant compte de l'état des finances au niveau national, de ne plus financer cette cérémonie. La régionale de Menin reprend donc le flambeau et continuera à organiser le Last Post à Ypres.

Gérard Moerman invite d'ores et déjà les régionales à participer comme les autres années à cette activité : plus de trois cents para-commandos et plus de cinq cents spectateurs en 2019.

Le Last post aura lieu le samedi 18 avril à Ypres. **Action : Régionale de Menin.**

d. Propositions de la Régionale du Brabant

- (1) Plaque commémorative de l'ANPCV au Châtelain

Q : La Régionale du Brabant signale qu'elle a établi son local au sein de la Maison des Ailes. Dans ce cadre, elle propose de récupérer la plaque commémorative et de la placer sur la façade de l'immeuble abritant la Maison des Ailes.

R : Il a été répondu à cette proposition, de manière générale, dans le § 3.j ci-dessus.

- (2) Recherches de personnes disparues

Q : Le Brabant suggère de proposer aux autorités civiles compétentes et aux associations concernées les services de l'ANPCV dans le cadre de la recherche de disparus.

Plusieurs fois par an les médias annoncent la disparition inquiétante de personnes en Belgique. Des moyens humains sont déployés pour participer à des battues dans la région concernée. En général, la famille et les amis du disparu se mobilisent avec des bénévoles.

Pourquoi l'ANPCV ne proposerait-elle pas, de manière générale et anticipative, l'aide de ses membres répartis dans tout le pays pour participer aux recherches ? Soit en collant des affiches, en participant aux battues, ou simplement en aidant le personnel déployé selon les besoins des autorités.

Nous avons des membres ayant un grand sens civique, l'habitude de respecter une discipline et des ordres et qui seraient fiers de pouvoir à nouveau être volontaires !

Ce serait un moyen de nous rendre utiles, de nous faire apprécier de manière positive et efficace et, par la même occasion, de nous faire connaître du grand public.

R : La proposition est constructive et mérite d'être plus approfondie. Il est demandé à la Régionale du Brabant de poursuivre son étude de faisabilité. **Action : Régionale du Brabant.**

(3) Projet Pegasus

(a) Constats actuels

- L'ANPCV a du mal à recruter des nouveaux membres et surtout intéresser des plus jeunes para-commandos à rejoindre ses rangs.
- Aucune structure belge n'offre spécifiquement de services aux anciens para-commandos blessés physiquement ou psychiquement (suite à l'exercice de leur fonction).
- Le statut de Vétéran réservé aux militaires ayant été en mission, n'est pas spécifique aux para-commandos et en plus n'est actuellement qu'un statut vide de sens en Belgique.
- Une approche de base pourrait être de déjà arriver à un service de même niveau que le propose FONAVIBEL pour le personnel de la Force Aérienne (ou juste pour exemple l'ABF soldiers charity en Angleterre).
- L'ANPCV consacre beaucoup de temps et d'énergie à maintenir l'Histoire des para-commandos et à participer à des commémorations (donc en honneur aux morts), ici l'idée serait de mettre le focus sur les para-commandos vivants mais dans le besoin suite à leur « sacrifice » et montrer que les anciens sont prêts à accueillir les nouveaux et leur offrir une reconnaissance.

(b) Proposition

Création d'une « filiale visible » de l'ANPCV qui serait en charge du soutien aux para-commandos blessés physiquement ou psychiquement et de leurs proches.

(c) Cette « filiale visible » veillerait à :

- Assurer la reconnaissance des vétérans para-commandos dans le besoin.
- Créer un réseau ressources en Belgique pour les vétérans para-commandos.
- Apporter une aide financière.
- Faire le lien avec d'autres institutions d'aide aux vétérans dont l'IV-INIG.
- Faire pression sur le MOD pour améliorer et garantir un suivi adapté des militaires revenant de mission.
- Aider au reclassement des ex para-commandos dans la vie civile (cfr aussi les problèmes à termes pour les para-commandos BDL).

(d) Pour qui :

- Tout le personnel Défense ayant obtenu ses brevets Para et Commando est concerné.
- Seraient bénéficiaires directs, les para-commandos ayant été blessés physiquement et/ou psychiquement par le fait du service (mission ou pas d'ailleurs) et n'appartenant plus directement à la Défense (vu que les militaires d'active ont encore droit à des prestations). Les familles concernées devraient idéalement aussi pouvoir bénéficier d'un certain nombre de services à définir.

(e) Par qui :

- L'ANPCV doit avoir le lead et coacher les régionales dans le développement des activités locales.
- Membres de l'ANPCV / Régionales qui s'investissent plus spécifiquement dans cette filiale (comme pour les activités classiques) et rendent des comptes.

(f) Comment :

- Informations (folders, journal, site internet, stands dédiés lors de manifestations de l'ANPCV ou du SOR...).
- Récolte de fonds / bénévolat.
- Activités thématiques.
- Support pour programme d'aide (médicale, thérapeutique, reclassement, groupes de parole...).
- Network et encadrement de vétérans para-commandos référents pour support / conférences...

(g) Financement :

- Récolte de fonds en parallèle avec la cotisation de l'ANPCV, un peu comme on le fait pour les membres des musées para et commando. Soit comme membre actif, soit comme membre sympathisant.
- Proposition : augmenter la cotisation nationale en incluant d'office l'adhésion à la « filiale visible ». Ainsi on peut faire affilier même des militaires para-commandos d'active sous prétexte qu'ainsi ils participent directement au soutien de vétérans para-commandos qui sont en difficultés actuellement. Et du coup

indirectement on fidélise les membres avant leur sortie du système militaire, et donc s'affilier à l'amicale même avant son départ de la Défense devient normal...puisqu'en partie au bénéfice de ses camarades directs ou des anciens...

(h) Dénomination et logo en lien avec l'ANPCV :

Exemples possibles : Association Pégasus (lien évident) avec logo où les ailes protègent symboliquement quelqu'un. Ou Association Centaure (combattant et guérisseur), ...

(i) Slogan du type :

Protect and support your Buddy / Never forget/ Always on your side...

Bien que la proposition ne soit pas exactement du ressort du CA, elle sera plutôt dirigée vers la FNV. Il faut en outre poursuivre l'étude de faisabilité. **Action : CEN + Régionale du Brabant.**

(4) Organisation de Me & My Pal

Q : Le Président de la Régionale du Brabant a demandé à ce que soit reprécisé le rôle de sa régionale dans l'organisation de « Me & My Pal ».

R : Le Président National signale que cette activité est presque entièrement organisée par la commune de Woluwe-Saint-Lambert et que l'ANPCV ne contribue que par une allocution de son Président ainsi que par la transmission et l'envoi des listes d'invités (toutes tâches du niveau national). Toutefois, le CEN veillera à convier la régionale aux réunions de coordination préparatoires. **Action : CEN.**

7. Divers

a. Problématique des trésoreries régionales

Le Président rappelle que d'un point de vue purement juridique, il est le seul responsable des trésoreries. Or, il constate de plus en plus fréquemment que des problèmes de gestion surviennent au sein de certaines régionales, ce qui est inacceptable. Aussi, a-t-il l'intention dans un avenir proche d'édicter, en collaboration avec les membres du CEN, des règles de bonne gestion pour éviter les problèmes dans le futur. **Action : CEN.**

Le Président rappelle aux régionales de ne pas oublier d'envoyer leur comptabilité au Trésorier National. **Action : Régionales.**

8. Prochaine réunion du **CA le 15 mai 2020** au sein de la Régionale d'Anvers. Les modalités pratiques (lieu, timing détaillé, agenda et repas éventuel) seront communiquées ASAP par mail séparé. **Action : CEN en coordination avec la Régionale d'Anvers.**

9. La Régionale de Gand en profite pour rappeler qu'elle organisera le CA suivant, le 16 octobre 2020. Vu les difficultés et le coût élevé pour garer son véhicule dans les environs immédiats du lieu de réunion, la Régionale de Gand enverra au Secrétaire National un courrier avec les différentes possibilités de transport. **Action : Régionale de Gand.**

10. Liste des annexes :

- Annexe A : Suivi des actions du CA du 3 octobre 2019.
- Annexe B : Synthèse de l'exposé du Conseiller Juridique concernant la problématique de la Régionale du Limbourg

Pascal LAUREYS
Général de Brigade en retraite
Président

Annexe A au PV du CA du 7 février 2020

Action Item	Description	Status	Way Ahead	i/c
AI 01/19	Mieux structurer la communication interne au sein de l'ANPCV : membre ⇒ CER ⇒ CEN.		- Poursuivre les efforts. - Améliorer le processus d'invitations au CEN.	CEN / CER
AI 02/19	Respect des prescriptions (cfr ROI § 9.9) concernant le port des tenues lors des activités officielles.		- Poursuivre les efforts. - Préciser le ROI. - Adapter le ROI ?	CEN / CER
AI 03/19	Le nouveau Président entend prendre personnellement contact avec les différents chefs des unités du SOR afin de consolider les relations privilégiées entre l'ANPCV et le SOR.		Planifier une entrevue avec les unités non visitées à ce jour	Pres Nat

AI 04/19	Le Président a développé un projet de structure du CEN beaucoup plus fonctionnelle qui permet de mieux répondre aux défis du futur. Cette structure est articulée autour de responsables dans les domaines fonctionnels traditionnels de tout état-major militaire ou de grande entreprise (responsable du personnel, du programme d'activités, de l'appui logistique, des finances, des contacts avec la presse, ...).		- Le projet est validé. - Recruter le Pers pour occuper les fonctions. - Mettre en place le Pers dans les différentes fonctions lors de l'AG 2020. - Adapter les statuts et le ROI.	CEN / CER
AI 05/19	Le Président accorde une importance toute particulière à la publicité des activités de l'association.		- Poursuivre les efforts. - Mettre en place un PAO. - Un communiqué a été envoyé à la presse pour la St-Michel 19, sans succès.	CER
AI 06/19	Un pilote doit être clairement identifié et désigné pour chaque activité. Celui-ci est redevable du bon déroulement de l'activité auprès du Président national et est le point de contact unique pour tout aspect lié à la préparation, l'organisation et le déroulement de cette activité.		Poursuivre les efforts.	CEN / CER
AI 07/19	L'élaboration et la coordination du programme global des activités de l'ANPCV doit idéalement suivre un cycle étalé sur deux ans.		Mettre en place le processus à partir de 2019 pour le programme annuel de 2020.	CEN / CER
AI 08/19	Différents groupes de travail seront mis sur pied pour se pencher sur des thèmes primordiaux qui concernent l'avenir de l'ANPCV (recrutement/attrition, regroupement, activités spéciales, ...).		Mettre sur pied les différents groupes de travail ou organiser des CA « ad hoc ».	CEN / CER
AI 09/19	Le Président souhaite revoir la mise sur pied des CA et en confier l'organisation aux Régionales, selon un tour de rôle et sur base volontaire.		Pérenniser le processus.	CER
AI 10/19	Pour chaque activité nationale, et ce afin d'améliorer la communication interne, le nouveau Président souhaite qu'une « note de service » soit rédigée. Celle-ci reprendra les modalités d'exécution de l'activité en question (Nature de l'activité, lieu, timing détaillé, prescriptions particulières, ...).		Pérenniser le processus.	CEN
AI 11/19	Lors des CA, une série d'actions à prendre par le CEN et/ou par les Régionales sont identifiées (indiquées en rouge et en italique dans le PV). Un état d'avancement de ces actions sera demandé aux responsables désignés (Pilotes, CEN et/ou Régionales) lors du CA suivant, et ce, afin d'en assurer le suivi.		Pérenniser le processus.	CEN
AI 12/19	Les opérations ou activités menées par le Régiment ou la Brigade Para-commando, en tout ou grande partie.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CER
AI 13/19	Les drames à caractère national.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CER
AI 14/19	Les activités organisées au profit de l'ensemble des membres de l'ANPCV.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CEN
AI 15/19	Certaines activités nationales belges non directement liées à l'histoire des para-commandos, mais qui concernent l'ensemble des Forces Armées.		A reprendre dans le programme annuel 2020.	CEN
AI 16/19	Le Président a l'intention de mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la problématique du recrutement de nouveaux membres.		Voir AI 08/19.	Pres / CER

AI 17/19	Le Président a l'intention de mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la problématique du rapprochement de l'ANPCV avec les autres associations qui se revendiquent de l'esprit Para-Commando.		Voir AI 08/19.	Pres / CER
AI 18/19	La Fraternelle des Agents Parachutistes nous a transmis son renon par lettre recommandée. Elle souhaite récupérer les locaux que nous louons au plus tard pour le 1 ^{er} octobre 2019. Il nous faut tout d'abord trouver une nouvelle adresse légale (au minimum une boîte aux lettres pour le courrier officiel).		- Une solution a été trouvée en accord avec le Comd CE Cdo. - Adapter les statuts. - Publier le changement au Moniteur.	CEN
AI 19/19	Dans le cadre du changement de siège social de l'ANPCV, il faut organiser le déménagement et la remise des locaux.		Le déménagement et la remise des locaux ont été effectués par le Trésorier Nat mi-septembre.	CEN
AI 20/19	Dans le cadre du changement de siège social de l'ANPCV, il faut un local de réunion pour tenir nos assemblées (au minimum trois CA par an).		Voir AI 09/19.	CER
AI 21/19	La question a été posée concernant la destination des plaques commémoratives fixées sur la façade du bâtiment. Le CEN est ouvert à toute suggestion, soit les laisser, soit les récupérer et les placer à un endroit à déterminer.		Prendre une décision lors d'un prochain CA.	CA
AI 22/19	Le Président déplore également le faible taux de participation au CA et souhaite qu'à l'avenir toutes les Régionales fassent un effort pour y être représentées. Le CA constitue en effet le forum privilégié pour interagir entre le CEN et les Régionales.		- Poursuivre les efforts de participation. - Rendre le CA plus « attractif » et « interactif » ?	CER
AI 23/19	La date est fixée au vendredi 06 mars 2020. Elle sera organisée au sein du 3 Para.		Poursuivre la préparation, en collaboration avec TIE.	CEN / TIE
AI 30/19	Problématique de l'ex-trésorier de la Régionale de Tielen		Le Conseiller Juridique poursuit son investigation	CEN / TIE
AI 31/19	Fusion ARPC et la régionale de Bastogne		Le projet est annulé.	CEN / ARP / BAS
AI 32/19	Publicité pour le Fonds Para-commando		Poursuivre les efforts pour mieux faire connaître le Fonds auprès de nos membres	CEN / CER
AI 33/19	Reprise de la Fédération Nationale des Vétérans (FNV)		Sera entérinée lors de l'AG FNV du 12 mars 2020.	CEN
AI 34/19	Participation de l'ANPCV à l'UEP		Il a été décidé de ne pas renouveler notre adhésion à l'UEP	CEN
AI 35/19	Adhésion du Musée Pegasus à l'ANPCV		L'étude des modalités pratiques d'adhésion suivent leur cours	CEN
AI 01/20	Fusion des régionales de Charleroi et de Thudinie		La fusion a été opérée sans problème lors des AG 2020	
AI 02/20	Problématique d'une facture de l'ex-trésorier de la Régionale du Limbourg		Voir annexe B au PV du CA du 7 février 2020	CEN / LIM
AI 03/20	Proposition de la Régionale du Brabant dans le cadre de la recherche de personnes disparues		Poursuivre l'étude de faisabilité	BRA
AI 04/20	Proposition d'aide aux para-commandos blessés dans l'exercice de leur fonction		- Poursuivre l'étude de faisabilité - Dès finalisation de l'étude, la soumettre à la FNV	CEN / BRA

Synthèse de l'exposé du Conseiller Juridique concernant la problématique de la Régionale du Limbourg

Communication de la régionale Limburg :

Aux termes d'une lettre datée du 22.01.2020, la régionale Limburg a porté à la connaissance de la nationale les difficultés survenues à l'occasion de l'assemblée générale tenue par la régionale du 18.01.2020.

Les difficultés font suite au fait que le dénommé [REDACTED], n'a pas été réélu par l'assemblée générale de la régionale à la fonction de trésorier et que l'assemblée générale de la dite régionale lui a préféré le dénommé [REDACTED].

En date du 20.01.2020 le président de la régionale Limburg, le dénommé [REDACTED], a constaté que le compte à vue de la régionale sous le n° BE18 0639 2799 2365 a été débité d'un montant de 4.500,17 € au profit du compte n° BE18 0639 2799 2365 de la firme [REDACTED] dont le siège social est établi à [REDACTED], depuis modifié et établi à [REDACTED].

A la même date, le dénommé [REDACTED] a remis sa comptabilité à Mr. [REDACTED], secrétaire de la régionale Limburg.

A la même date, le secrétaire a pris connaissance d'une facture rédigée par la société [REDACTED], sous le n° 002 daté du 17.01.2020, adressée à la régionale pour un montant de 4.500,07 €.

Cette facture mentionne :

« Comptabilité de la régionale para-commando. Développement du software pour le traitement de la comptabilité durant quatre trimestres par an ».

Interrogé sur la raison et le fondement de cette facture par le secrétaire [REDACTED], monsieur [REDACTED] a prétendu qu'il s'agissait d'un arrangement verbal conclu il y a 9 ans avec son prédécesseur.

Ceci est en contradiction avec une tradition constante auprès de la nationale et de toutes les régionales suivant laquelle tous les mandats sont remplis à titre bénévole et gratuitement.

Il n'existe aucune décision de la nationale ou d'une régionale en sens contraire, de telles propositions n'ont même jamais été formulées et doivent être considérées comme impensables dans le sein de l'ANPCV ASBL.

Ni les budgets ni les comptes ne font mention d'une rémunération des mandataires.

Une tentative d'arrangement à l'amiable a échoué.

Suite à cela, le président de la régionale Limburg a déposé plainte auprès de la police locale en date du 20.01.2020. Le P.V. a été dressé par PZ CARMA sous le n° TG.20.LB.001419/2020.

Avis développés par le conseiller juridique :

- La facture de la firme [REDACTED] est contestée par l'ANPCV. Cette facture doit donc être protestée le plus rapidement possible.
- La facture est datée du 17.01.2020. Malgré le fait qu'il sera fort difficile de retrouver la date exacte à laquelle elle a été reçue, il est fort probable que cette facture a été antidatée. En effet, en date du 17.01.2020 monsieur [REDACTED] ne pouvait deviner qu'il ne serait pas réélu en tant que trésorier.
- La facture est adressée à l'adresse Wipstraat SN, 3660 Maasmechelen. Est-ce l'adresse de la régionale Limburg ou l'adresse d'un de ses membres ? Il appartient à la régionale de répondre à cette question.
- Il semble également important de savoir qui a réceptionné cette facture, où et à quelle date. Ici également la régionale doit pouvoir nous donner une réponse.
- Il n'existe aucune décision au sein de l'ANPCV, ni régionale, ni nationale, autorisant la rémunération d'un mandataire ; ce serait contraire à un usage unanime et constant.

Conclusion :

- La facture de [REDACTED] doit être protestée.
- Il y a lieu d'envoyer une mise en demeure tant à [REDACTED] qu'à [REDACTED].
- A défaut de remboursement dans un délai raisonnable, il y a lieu d'introduire une procédure judiciaire tant à charge de [REDACTED] qu'à charge de sa firme [REDACTED] (juridiquement une seule et même personne soit le dénommé [REDACTED], faisant commerce sous le nom de [REDACTED]).

Décision :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, charge et donne mandat au conseiller juridique personnellement ou à une personne désignée par lui (avocat) dans le but de :

- Protester la facture de la firme [REDACTED]
- Mettre le firme [REDACTED] et [REDACTED] en demeure de rembourser le montant de 4.500,07 €
- À défaut de remboursement dans un délai raisonnable, d'intenter toute procédure juridique utile dans le but d'obtenir le remboursement de ce montant

Dans un but de discrétion envers les personnes concernées la rédaction a caché leurs noms et adresses.

Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring

Sous le Haut Patronage de S.M. le Roi

La Régionale de Verviers

vous invite ce mardi 7 avril 2020 à 19h30 à la

Cérémonie d'hommage

Au monument du Roi Albert 1^{er}

Coin des rues Xhavée et Chapuis Verviers



A la mémoire des 10 Commandos tués à Kigali
Et de tous les Parachutistes, Commandos et Para-commandos
qui ont donné leur vie pour le Pays, en mission ou à l'entraînement.

Béret brun, rouge ou vert.

*Un sang généreux coulait dans leurs veines.
Pour le service du Pays.
Jamais ils n'ont ménagé leurs peines.
A leur idéal, ils n'ont point failli.
Béret brun, rouge ou vert.
Tous étaient volontaires.
Partout où les appelait leur devoir.
Leurs pas ils ont porté.
Pour défendre la démocratie et la Liberté.
Jamais ils n'ont reculé.
A l'entraînement ou en service commandé
Le sacrifice suprême un jour ils ont accepté.
Sous les plis de notre Drapeau ils sont tombés.*

*Vers quel monde sont-ils partis ?
Ils sont dans un monde bien proche.
Ils vivent dans nos mémoires.
Quand les beaux soirs d'été.
Regardant le soleil couchant
Je vois leurs ombres immenses défiler.
Quand la brise légère.
A mes oreilles murmure leurs chants.
Je mesure l'étendue de leur sacrifice.
Le sacrifice de leurs éternels vingt ans.
Et pensant à eux.
Une larme me perle aux yeux.*

Roger Bodson
25mars 2006

Pour que leur souvenir soit éternel, venez nombreux